VILLE DE PARIS | PARIS RECRUTE

Des adjoints d'animation activités périscolaires (F/H)

Vous évoluez au sein de la Direction des Affaires Scolaires (DASCO), qui développe son projet éducatif par des activités d'éveil, culturelles, de loisirs et sportives dans les écoles maternelles, élémentaires et collèges de la Ville.
Vous assurez l'encadrement d'enfants de 3 à 11 ans pendant les différents temps périscolaires et extrascolaires : pause méridienne et services du soir, études surveillées en élémentaire, goûter récréatif en maternelle, animation pour les centres de loisirs (mercredi et vacances scolaires).

En tant qu'adjoint d'animation (F/H), **vous assurez l'encadrement des enfants** pendant les différentes activités périscolaires organisées par la Ville de Paris :

- Vous accueillez et animez un groupe d'enfants et garantissez en toutes circonstances leur sécurité physique et psychique ;
- Vous proposez les activités de loisirs, d'éveil, sportives et culturelles adaptées à l'âge des enfants en fonction d'un projet pédagogique et vous évaluez ces activités ;
- Vous aidez aux devoirs pendant les études surveillées (sous réserve de disposer du baccalauréat) ;
- Vous accueillez et informez les parents.

La rémunération brute mensuelle est de l'ordre de **2 235€** en début de carrière (traitement, indemnités, primes).

Vous bénéficiez jusqu'à **27 jours de congés annuels** et **12,5 jours de RTT (indicatif).**

Avantages :

- Formation continue ;
- Possibilité de mobilité et évolution de carrière ;
- Participation à la mutuelle santé et prévoyance santé ;
- Remboursement partiel des frais de transports domicile-travail (75 % du pass Navigo par exemple) ;
- Accès gratuit à de nombreux équipements sportifs et culturels de la Ville de Paris https://www.paris.fr/services ;
- Offres loisirs de l'AGOSPAP https://www.agospap.com.

Inscriptions au concours

Du 02 novembre au 04 décembre 2026

Concours

Des Adjoints (F/H) d'animation – activités périscolaires

(catégorie c)

Épreuves à partir du 07.01.2027

PROFIL :

- Être titulaire au moins d'un titre ou diplôme de niveau 3 (BEP, CAP, ...) **ET** du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur-rice) **OU** d'un certificat de qualification figurant sur la liste mentionnée au 1° de l'article R.227-12 du code de l'action sociale et des familles ;
- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique ;
- Fonctionnaire ou contractuel, au 1er janvier 2027, avoir au moins 1 année de services publics (pas de contrat de droit privé comme les stages et apprentissage) **ET** être en activité au jour de la clôture des inscriptions (période de dispo non comptabilisée) ;
- Avoir le sens des responsabilités et se positionner en adulte référent :
 - Connaissances sur le développement, les besoins affectifs et éducatifs de l'enfant, la prévention des violences sous toutes ses formes ;
 - Sens de la pédagogie ;
 - Connaissances en animation et capacité d'autonomie dans l'organisation des activités.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Ville de Paris / DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau – 75004 Paris (9h-12h30 / 13h30-17h)

www.paris.fr/recrutement